



## Règlement de course de trottinette

### 1. Lieu :

Place de l'église

33480 Castelnaud de Médoc

### 2. Participation

#### 2.1 Catégorie d'âge :

CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

#### 2.2 Vérification

A tout moment de la course, il sera possible de vérifier l'âge des participants par un organisateur.

#### 2.3 Contestation

Le coureur, la famille s'engagent à ne faire aucune contestation quant à l'organisation de l'épreuve, au classement et au déroulement des courses. Cela tant vis-à-vis du sponsor que de l'organisateur.

### 3. Circuit

#### 3.1 Parcours :

Le parcours est déterminé suivant l'organisation de la course.

#### 3.2 Consigne de course avec risque d'exclusion :

- Circulation en sens inverse du circuit
- Non respect du parcours.
- Absence des équipements de sécurité (casque)

### 4. Équipement.

Les participants amèneront leurs trottinettes. L'organisation ne fournit pas de matériel. Le prêt de trottinette entre participants est interdit.

La trottinette ne sera pas électrique ni à moteur. Elle devra avoir des roues de 150mm de diamètre maximum. L'équipement du coureur sera composé au minimum d'un casque. (Genouillères, coudières recommandées)



## 5. Inscription

L'inscription pourra se faire par le biais de la page internet ou Facebook ou alors le matin de la course.

## 6. Sécurité

Les personnes inscrites devront présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive ou une licence sportive 2017/2018 pour participer à l'épreuve. Sans présentation de ces documents, aucun participant ne prendra le départ.

Un poste de secours et des signaleurs seront présents sur l'épreuve.

## 7. Assurance

Cette épreuve sportive déclarée en préfecture sera couverte par l'assurance de l'association « Le jardin des devoirs »

## 8. Droit à l'image

Dans le cadre de la course, un photographe sera présent afin d'immortaliser l'événement. Ces photos pourront être utilisées afin de communiquer sur l'événement à travers différents médias et supports de communication (Internet, affiches...). L'inscription servira d'autorisation pour le droit à l'image.

## 9. Respect environnement

Au vu de la beauté du village et du site nous accueillant, nous prions l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'environnement. (Ne pas jeter papiers, mégots.... par terre).